

CONSEILS – avant pose – pose – finitions

IMPÉRATIFS TECHNIQUES POUR LA POSE DE PARQUET

Respect impératif des réglementations de mise en œuvre en vigueur:

- NF P63-201 Travaux du bâtiment – Pose des parquets à clouer (DTU 51.1)
- NF P63-202 Travaux du bâtiment – Pose des parquets à coller (DTU 51.2)

Le non respect de ces règles de pose implique une faute professionnelle et dégage toute responsabilité du fabricant .

AVANT POSE : LES CONDITIONS À SATISFAIRE

- Les travaux de gros œuvre, de revêtements durs et de finitions doivent être accomplis et secs
- Le local devra être clos (vitrages posés) et le chauffage en état de marche
- Température des locaux de 15°C minimum avec une hygrométrie dans l'air comprise entre 45 et 60%
- Le support doit être plan et horizontal : flèche maximum de 5 mm sous une règle de 2 mètres
- **ATTENTION à l'humidité du support : (Principale cause de sinistre)**
 - Pour un support béton, le taux d'humidité ne doit pas dépasser 3% de la masse sèche.
 - Pour un support bois, le taux d'humidité ne doit pas dépasser 12%.
 - Pour une chape anhydrite, le taux d'humidité ne doit pas dépasser 0.5%.
 - Concrètement, pour les chapes rapportées (ragréage), le temps de séchage s'évalue à raison d'une semaine et demie par centimètre d'épaisseur en période sèche (compter le double en période humide).
- L'entreposage du parquet devra se faire :
 - Dans des locaux avec une température comprise entre 11°C et 25°C et avec une hygrométrie dans l'air comprise entre 45 et 60%.
 - Dans l'emballage d'origine, posé à plat sur la palette d'origine.
 - Avec une durée maximum de 6 mois pour les accessoires comme : la colle, le vernis et l'huile.

Un parquet massif ne se pose jamais en « pose flottante » !

POSE "À CLOUER" RÉGIE PAR LE DTU N° 51.1

- Uniquement pour le parquet massif en 23mm d'épaisseur
- La pose clouée peut se faire sur lambourdes, dalles agglomérées ou ancien parquet
- Premièrement bien vérifier la rigidité, la dureté et l'hygrométrie du support
- Positionner de préférence les lambourdes de façon à ce que le parquet soit orienté dans le sens de la lumière dominante et de la plus grande longueur de la pièce.
- Les lambourdes peuvent être installées en pose flottante ou fixées, perpendiculairement à la longueur des lames de parquets.
- Régler les lambourdes de niveau en partant du seuil de porte à l'aide de cales d'épaisseur appropriées. Écartement maximum : 400 mm. Utiliser des lambourdes chêne Beau soleil pour vous garantir une qualité de pose.
- La fixation se fait par clouage en biais dans les languettes. Pour ne pas gêner l'emboîtement des lames entre elles, utiliser un chasse-clou (pointes têtes plates de 45 ou 50 mm).

POSE "COLLÉE EN PLEIN ET EN CORDONS" RÉGIE PAR LE DTU N° 51.2

- Pose adaptée au parquet massif 14 et 23mm d'épaisseur
- Le parquet se colle directement sur le support (chape en général) qui doit être plan, rigide, stable et sec. Bien vérifier l'état de surface. Dépoussiérer parfaitement le support et faire un test d'adhérence avec la colle.
- À l'aide de la spatule fournie, encollez soigneusement le sol perpendiculairement au sens de la pose des lames en tenant la spatule bien droite afin de bien délimiter les cordons de colle. Ne déposer au sol que la quantité nécessaire à la pose de 2 à 3 lames.
- Pour la pose en cordon : seul diffère l'encollage qui s'effectue à l'aide d'un pistolet et de cartouches de colle. Appliquer des cordons de colle perpendiculairement à la lame d'au moins 5 mm de diamètre et espacer les uns des autres de 10 cm maximum.
- Commencer la pose des premiers rangs en appliquant une force du haut vers le bas pour une meilleure adhésion.
- **Ne jamais encoller rainures et languettes, ni en rives ni en bouts !**

POSE COLLÉE SUR SOL CHAUFFANT

- **Compatible avec les parquets massifs 23mm (180mm maximum de large) et le 14mm (130mm maximum de large), en pose collée en plein uniquement !**
- Les planchers chauffants doivent être : « basse température » avec une température de surface de 28°c maximum
- Il n'y a pas de garantie à ce jour pour les planchers rafraichissants (en cours d'étude par les centres techniques)
- Voir les règles particulières sur le :
DTU Exécution des planchers chauffants à eau chaude N° 65.8 février 1990
 - L'humidité de la chape ne doit pas dépasser 2% d'hygrométrie dans sa masse. La chape chauffante est isolée très efficacement en sous-face, elle est donc plus lente à sécher qu'une chape normale.
 - Pour pallier cet inconvénient, procéder de la manière suivante avant de commencer la pose : mettre en température l'installation de chauffage, par paliers de 5° par jour, jusqu'à l'obtention de la température d'utilisation (28° maximum en surface finie).
 - Maintenir cette température pendant au moins trois semaines avant de procéder à la pose du parquet, et ceci quelle que soit la saison.
 - Interrompre le chauffage 48 heures avant la pose et le remettre en marche au minimum 3 jours après la fin de la pose, en augmentant la température de 5° par jour, jusqu'à l'obtention de la bonne température. Il est à noter que de légers joints entre les lames peuvent apparaître pendant les périodes de chauffe.

TECHNIQUES GÉNÉRALES DE POSE :

- **IMPÉRATIVEMENT, avant de commencer la pose, ouvrir plusieurs paquets et assembler plusieurs lames au sol pour contrôler la conformité de la marchandise : le choix, l'épaisseur, l'équerrage, et l'homogénéité de la finition pour les produits finis usine. La pose du parquet signifie que le poseur a contrôlé et accepté la marchandise, aucune réclamation à l'encontre du fabricant ne pourra être faite sur ces critères une fois le parquet posé.**
- Disposer les lames dans le sens de la lumière dominante et de préférence dans le sens de la longueur de la pièce.
- Commencer la pose le long d'un mur en alignant la première rangée à l'aide d'un cordeau ou d'une règle.
- Laisser le long des murs un joint de dilatation de 8 mm minimum. Disposer provisoirement dans le joint des cales en bois ou en plastique dur. Contrôler régulièrement l'équerrage et l'alignement.
- Continuer la pose des rangées suivantes en utilisant la chute de chacun des rangs précédents afin d'obtenir une pose "à joints perdus".
- Les joints en bout, d'une rangée à l'autre, sont décalés d'au moins 2 fois la largeur des lames (et d'au moins 10 cm).
- Pour d'autres motifs comme la coupe de pierre, le point de Hongrie ou le bâton rompu, se référer au DTU 51.1.
- Après avoir retiré les cales provisoires, poser les plinthes d'épaisseur suffisante pour recouvrir intégralement le jeu périphérique sans s'opposer aux variations dimensionnelles du parquet.

FINITION

- Pour le parquet livré BRUT, il est indispensable de poncer après pose, pour préparer la surface et enlever le mastic présent sur les choix nouveaux.
- Il faudra par la suite appliquer un vernis, une huile ou une cire.
- Pour les parquets vernis usine, ceux-ci sont prêts à l'emploi.
- Pour les parquets pré-huilés usine, ajouter une couche d'huile d'entretien après pose (très facile à appliquer et séchage rapide).

ENTRETIEN

- Pour les vernis : balayage à l'aide d'un chiffon humecté d'eau mélangée à un détergent doux ou un savon (voir accessoires page 33).
- Pour les huiles : balayage à l'aide d'un chiffon humecté d'eau mélangée à un détergent doux (voir accessoires page 33) et repasser une couche de nettoyant intensif puis d'huile d'entretien dès que cela semble nécessaire.
- Pour les cires : entretien à l'aide de l'aspirateur ou d'une serpillière à peine humide. Remettre de la cire dès que cela s'avère nécessaire.